

Rapport d'activité

**Années
2021
2022**

**Union Régionale
des Masseurs Kinésithérapeutes
de La Réunion et Mayotte**



SOMMAIRE

- 03** EDITO
- 04** A PROPOS DE L'URPS MK OI
- 08** 2021 ELECTIONS URPS MK 3^e mandature
- 10** ZONAGE REUNION MAYOTTE
- 12** OBLIGATION VACCINALE
- 13** PROJET KINÉ MAFATE
- 14** DÉFI ICOPE - PREVENTION SENIORS
- 16** ÉDUCATION - FORMATION
- 17** PRIX URPS - MEILLEUR MÉMOIRE
- 18** CONGRÈS KINÉS 2022
- 22** SALON RÉÉDUCA
Rencontre inter URPS MK
- 24** RENCONTRE AVEC MME FIRMIN LE BODO
- 26** PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ
- 27** ANNUAIRE KINÉS RÉUNION MAYOTTE
- 28** MOIS SANS TABAC
- 29** HOSPITALISATION À DOMICILE
Convention de coopération

EDITO



Chères consoeurs, chers confrères, Masseurs-Kinésithérapeutes de la Réunion et de Mayotte.

Les élues et élus des mandatures 2016-2020 et 2021-2025 ont le plaisir de vous communiquer leur rapport d'activités.

A titre exceptionnel, nous avons regroupé en un seul rapport, celui de l'année 2021 et de l'année 2022.

A la fois en raison de la situation encore si particulière en 2021 (crise Covid), mais également parce que la mandature précédente a été poussée jusqu'aux élections des URPS en juin 2021.

Ce qui fait que la mandature sortante et ses élus (es), l'a été, non pas durant 5 ans, mais 5 ans et demi.

De la sorte, par ce rapport 2021 - 2022, vous prendrez connaissance de ce que votre URPS Réunion – Mayotte a accompli pour la profession, pour les Masseurs-Kinésithérapeutes de nos deux îles de l'Océan Indien réunies sous une seule bannière.

Il y a ce qui est perceptible, et tout ce qui ne l'est pas, demandant un travail de coureur de fond dont à la lecture des deux années écoulées vous toucherez du doigt la réalité.

Il y eut toutefois un événement phare reconnu par tous comme tel, régionalement mais également au niveau national, notre Congrès d'importance qui a eu lieu en septembre 2022 à l'Hôtel Le Récif. Tout le compte rendu de son déroulé a été publié sur notre site et relayé sur Facebook. Nous avons eu de très nombreux retours positifs de votre part, ce dont nous vous remercions.

A venir, courant 2023, une réalisation majeure qui fera votre bonheur et placera notre Région comme phare dans la Masso-Kinésithérapie nationale. Un peu de patience...

Pour faire court, nous avons rempli, et continuons de remplir, les missions qui nous ont été confiées par les pouvoirs publics, bien que cela ne soit pas toujours un long fleuve tranquille.

Mais nous les accomplissons car conscients de nos devoirs, bien plus que de nos obligations, dans un espace de liberté que nous savons préserver, car il est l'une de nos marques de fabrique locale, que nos équipes successives, transmettent et savent promouvoir.

En tant que Président élu, d'hier et d'aujourd'hui, je ne saurais jamais assez remercier chacune et chacun des élus, nos représentants à Mayotte, ainsi que celles qui nous accompagnent pour mener à bien nos actions, Tara et Emilie. Merci à elles deux.

Pour les CA successifs de l'URPS MK OI

Eric Wagner - Président

A propos de l'URPS MK OI

L'Union Régionale des Masseurs-Kinésithérapeutes de l'Océan Indien a été créée par l'Art. 123 de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009, dite HPST, et définie par le décret n°2010-585 du 2 juin 2010.

L'URPS MK OI représente les Masseurs-Kinésithérapeutes libéraux conventionnés de deux régions d'Outre-Mer, La Réunion et Mayotte.

L'association est composée de 8 Masseurs-Kinésithérapeutes libéraux, élus à partir des listes de candidats proposées par les syndicats. Les élus ont un mandat pour une durée de 5 ans.

Le bureau de l'association URPS MK OI est composé du président, d'un vice-président, d'une secrétaire générale et d'un secrétaire adjoint, d'un trésorier et d'une trésorière adjointe.

Nous avons également deux représentants pour la région de Mayotte.

Particularité de l'URPS MK Océan Indien

Notre URPS MK couvre deux régions ultramarines monodépartementales
La Réunion (974) et Mayotte (976)

1 9 5 4
MKL



5 6
MKL

Nous travaillons avec deux Agences Régionales de Santé

ARS La Réunion et ARS Mayotte



Vos élus à La Réunion et représentants à Mayotte

Suite aux résultats des élections aux Unions Régionales des Professionnels de Santé publiés en date du 7 avril 2021, sont élus pour cette 3^e mandature :

Élus Membres du Bureau



OMKRUN / SNMKR 974

Eric WAGNER
Président
MK Le Port



OMKRUN / SNMKR 974

Mathieu DEMACHY
Vice-Président
MK Saint-Pierre



OMKRUN / SNMKR 974

Marie Christine PARODI
Secrétaire générale
MK La Possession



ALIZÉ

Cédric TSHIBASU
Secrétaire adjoint
MK Saint-Denis



OMKRUN / SNMKR 974

Julien LIPOVAG
Trésorier
MK Saint-Leu



OMKRUN / SNMKR 974

Noelle DEMAND
Trésorière adjointe
MK La Possession

Élus



ALIZÉ

Bruno NIVOIT
MK Le Tampon /IFMK



ALIZÉ

Amélie MAILLOT
MK Saint-Denis

Vos Représentants à Mayotte



Fouad ALIANI
MK Mamoudzou 976



Laury BRUNO
MK Sada 976

Missions de l'URPS MK

L'Union Régionale des Masseurs Kinésithérapeutes libéraux de l'Océan Indien contribue à l'organisation de l'offre de santé territoriale à La Réunion et à Mayotte.

L'URPS MK :

- Participe à la mise en oeuvre du Projet Régional de Santé.
- Analyse les besoins de santé et l'offre de soins sur le territoire.
- Participe à l'organisation de l'exercice professionnel par des actions d'accompagnement et d'informations, notamment sur la continuité des soins ou les nouveaux modes d'exercice.

L'URPS participe à la prévention, la veille sanitaire, la promotion de la santé et l'éducation thérapeutique.

- Elle est impliquée dans la gestion des crises sanitaires.
- Elle appuie le déploiement et l'utilisation des systèmes de communication et d'information partagés. Elle encourage le développement professionnel continu.

Enfin, l'URPS participe à la mise en oeuvre de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les réseaux, centres, pôles et maisons de santé dans le but d'améliorer la qualité et la coordination des soins.

Fonctionnement

Les membres de l'URPS ont eu l'occasion de se réunir lors des réunions du Conseil d'Administration (6 en 2021 - 4 en 2022) ainsi que lors des Assemblée Générale regroupant tous des élus, au cours desquelles nous discutons des orientations à prendre, fixons les objectifs à atteindre ainsi que les projets à concrétiser.

En dehors des réunions en présentiel, les élus échangent par mail afin de pouvoir avancer rapidement sur les différents projets en cours et sur les problématiques rencontrées.

Des visioconférences sont également organisées dans le cadre de nos travaux collaboratifs.



L'URPS MK Réunion Mayotte travaille également en inter-professionnalité avec les autres Unions Régionales de Professionnels de Santé ainsi qu'avec l'association interURPS « Tip@santé ».

L'URPS MK Réunion Mayotte est, depuis 2022, Membre du Conseil d'administration du DAC de La Réunion, Collège 1 : Représentants des professionnels de santé libéraux et de l'exercice coordonné.

2021 UNE ANNÉE DE TRANSITION



La France, étant toujours impactée par la crise sanitaire Covid, les élections ont été repoussées et les élus de la mandature 2015-2021 ont vu leur mandat repoussé de 6 mois.

Tout en assurant le courant, dont moultes visios remplaçant plénières, commissions, réunions de travail en présentiel, nous avons profité de cette année de transition pour mettre à jour dossiers et bilans afin de les transmettre aux futurs élus.

Trois anciens élus ont été reconduits dans leurs mandats ce qui a facilité le relais à la nouvelle mandature de l'URMK OI

Nous avons également profité de cette transition pour co-construire les projets à mettre en oeuvre, à partir de 2022, par la 3^e mandature de l'URPS MK Réunion Mayotte.



Représentation à Mayotte

Il nous a semblé opportun et important d'associer un membre de notre profession résidant et exerçant sur Mayotte à l'équipe de l'Union Régionale des Masseurs Kinésithérapeutes de l'Océan Indien.

C'est avec grand plaisir que nous avons accueilli la candidature de Fouad ALIANI sur la liste OMK Run - SNMKR 974 pour nos deux régions. Cette liste n'ayant obtenu que 5 sièges, il n'a pu être élu.

Cependant, nous avons décidé lors du Conseil d'administration de désigner M. Fouad ALIANI, Masseur Kinésithérapeute à Mamoudzou, ainsi que Mme Laury BRUNO exerçant à Sada, en qualité de binôme représentante de l'URPS MK OI à Mayotte. La nomination de nos deux représentants a été confirmée par L'ARS Mayotte.



2021 ÉLECTIONS DES URPS

Scrutin du 31 mars au 7 avril 2021

Les élections des représentants des Masseurs-Kinésithérapeutes libéraux conventionnés aux Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS) viennent de se dérouler pour la première fois par voie électronique en raison des conditions particulières liées à la crise Covid.

Les résultats obtenus par les listes de candidats déterminent dans chaque région le nombre de sièges dont les syndicats de masseurs-kinésithérapeutes disposeront au sein de l'assemblée de l'URPS MK de leur région. Le taux de participation national a été de 25,21 %

Résultats pour l'URPS MK OI

Seuls deux syndicats ont présenté des listes SNMKR 974 et Alizé

Sièges à pourvoir	9
Nombre de MK libéraux	1466
Votants	302
Nuls ou blancs	9
Exprimés	293
Taux de participation	20,6 %

SNMKR 974 – OMK Run



OMK RUN/SNMKR 974

Suffrages	167
Pourcentage	57 %
Sièges	5

ALIZÉ



Suffrages	126
Pourcentage	43 %
Siège	4

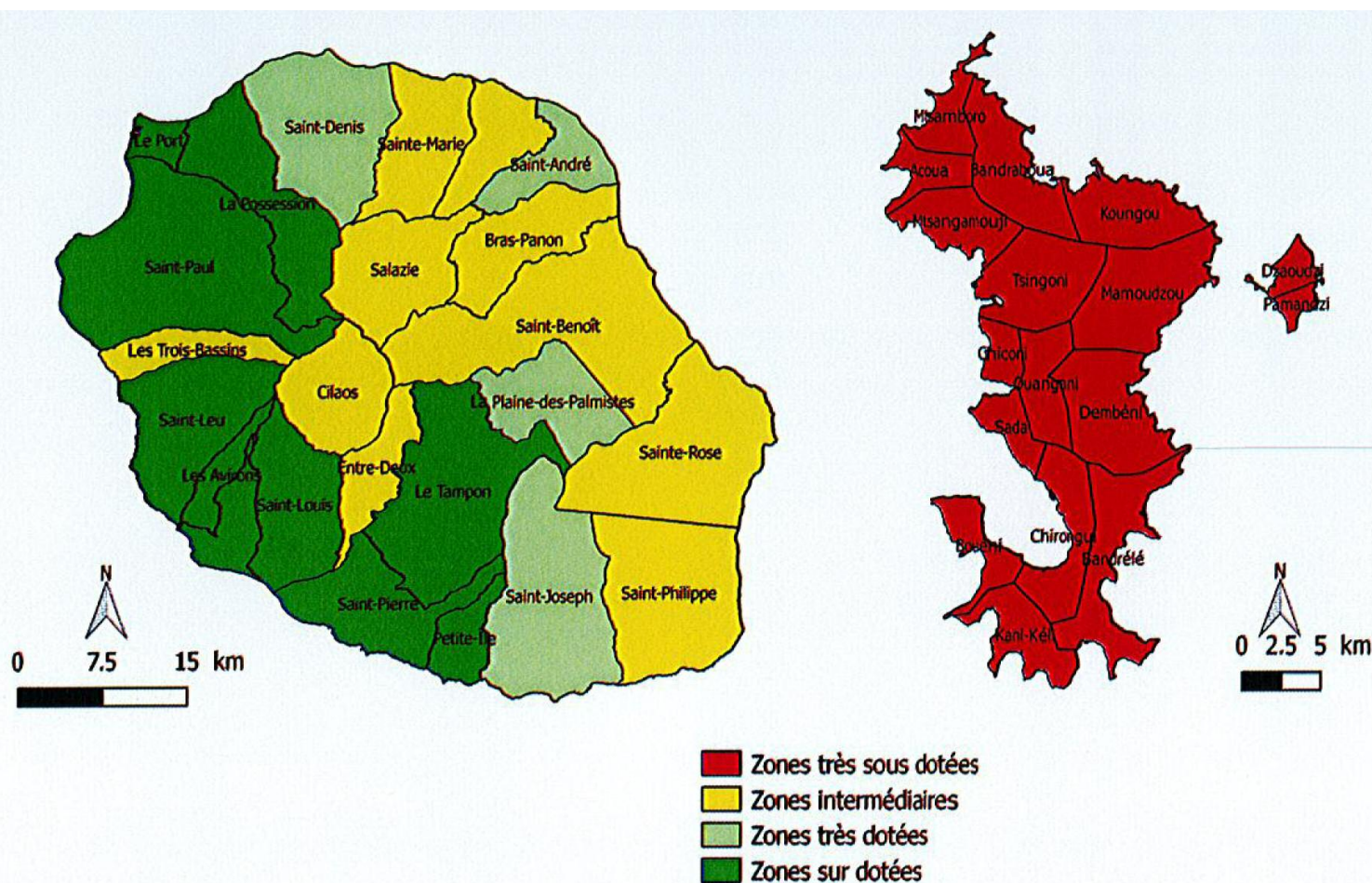
2021 ZONAGE RÉUNION MAYOTTE

L'avenant 5 paru au Journal Officiel du 8 février 2018 met en place de nouvelles règles de gestion de la répartition des Masseurs-Kinésithérapeutes sur le territoire.

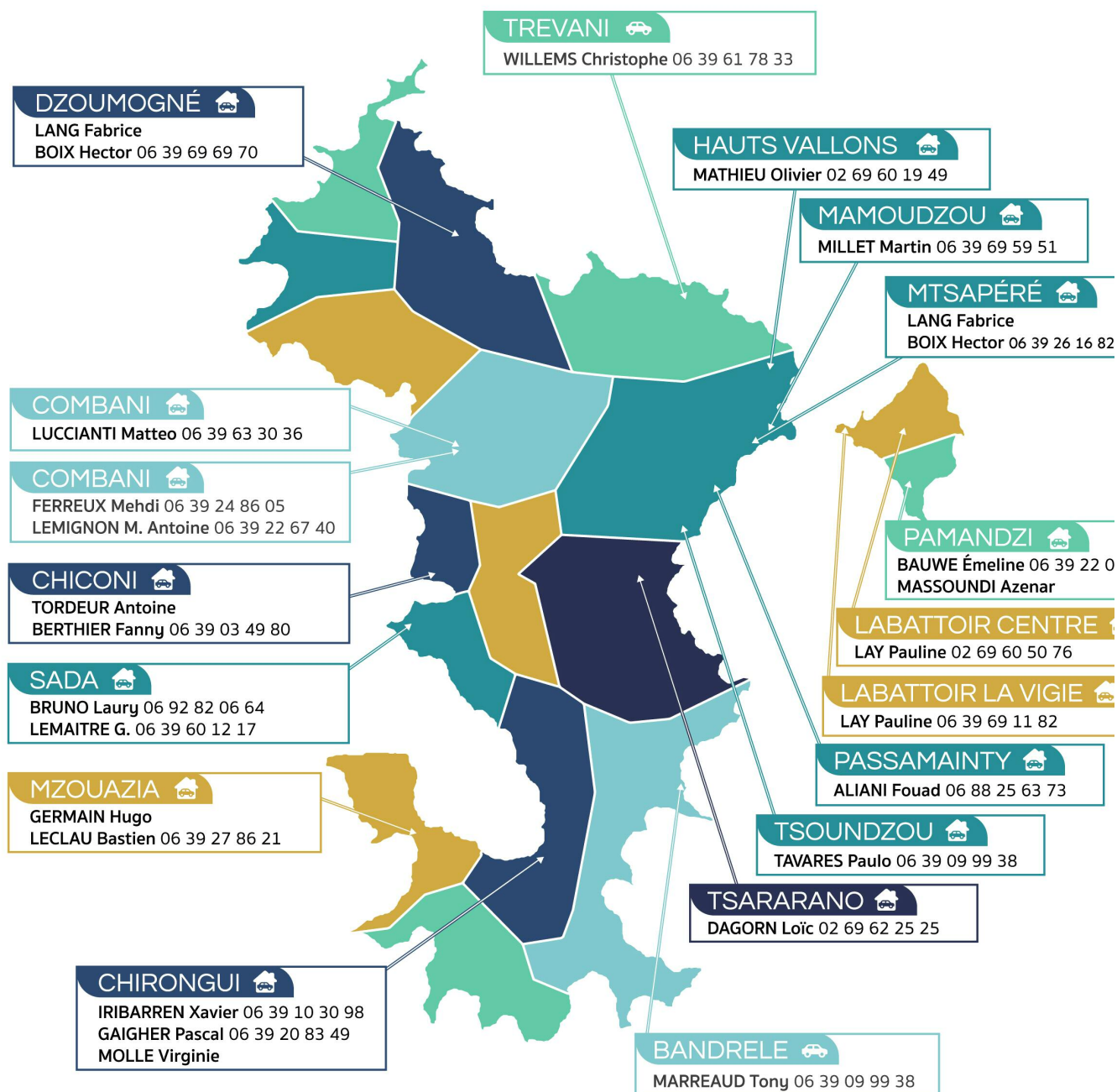
Le dispositif de régulation de l'installation des masseurs-kinésithérapeutes est applicable depuis la date de parution de l'arrêté de zonage de la profession produit par l'ARS.

A partir des critères définis dans l'avenant 5, un zonage pour le département de la Réunion a été établi par l'ARS, en collaboration avec les représentants syndicaux de la profession.

Chaque commune a été classée dans l'une des 4 catégories suivantes :



2021 CARTOGRAPHIE MAYOTTE



*Cartographie du réseau des Masseurs-Kinésithérapeutes de Mayotte
réalisée par notre représentant Fouad ALIANI*

2021 OBLIGATION VACCINALE

Lettre ouverte de l'URPS MK OI relative à l'obligation vaccinale

Saint-Gilles, le 20 août 2021,

Eric WAGNER,

Président de l'Union Régionale des Masseurs Kinésithérapeutes de La Réunion et Mayotte

À

Monsieur Jacques BILLANT, Préfet de la Réunion;

Madame LADOUCKETTE, Directrice Générale de l'ARS Réunion;

Monsieur Benoît SERIO, Directeur Général de la CGSS Réunion;

Pierre RIGAL, Conseiller national de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes;

Philippe FONTOWICZ, Président du Conseil Interrégional de l'Ordre des MK;

Alain CHOULOT, Président du Conseil Départemental de l'Ordre des MK;

Philippe VIGNAUD, Secrétaire Général du syndicat des MK OMKRUN/SNMK974.

Copie à **Amandine LAVOGIEZ,** Présidente de l'association InterURPS TipaSanté.



Notre lettre; ayant pour objectif de réunir les acteurs concernés afin de trouver « une porte de sortie honorable », en concertation, pour les non vaccinés suspendus... est demeurée sans aucune réponse !

2021 PROJET KINÉ MAFATE

En 2021, les élus de l'URMK OI rencontraient deux médecins de la Mission Mafate :

Docteur Servane DIBERNARDO, médecin coordonnatrice de la « Mission Mafate », au CHU de Bellepierre.

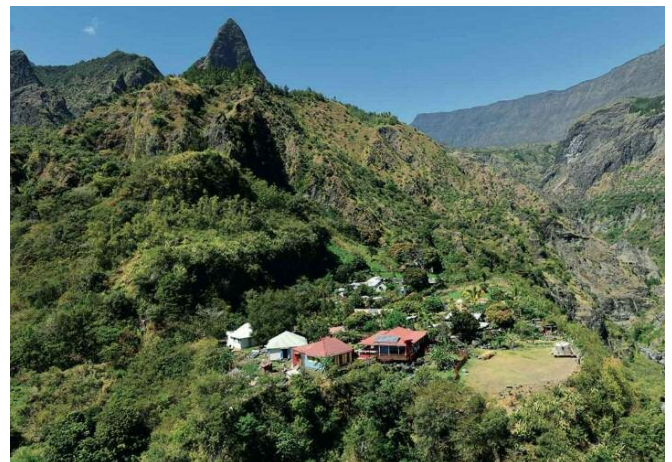
Docteur Marie-Laure CARTIER, médecin libérale de La Nouvelle avec 2 infirmiers détachés du CHU, à savoir Jérôme MAILLOT et Jennifer RICHARD

Conditions d'exercice à Mafate

Les IDE travaillent dans les dispensaires de Cayenne, Roche Plate et La Nouvelle. L'infirmier assure à pied les visites à domicile.

A La Nouvelle, le dispensaire dispose de trois salles : un cabinet pour le médecin, un pour l'infirmier, un autre dédié aux prélèvements.

L'accès à Mafate se fait par hélicoptère au départ d'Hélilagon : rotation les lundis et vendredis de 8 h 30 à 13 h 30 (*heure limite pour le vol de retour en raison de la météo*).



Crédit photo : <https://www.cartedelareunion.fr>

Les principales pathologies rencontrées :

Diabète, maladies cardio-vasculaires, effets de l'alcool, chutes, et arthrose ++

Intégration des MK à l'équipe médicale

Il a été convenu que les Kinésithérapeutes devaient être partie prenante de l'équipe médicale. Un seul masseur-kinésithérapeute au début du programme, le temps de créer une relation de confiance avec les Mafatais et un second poste ultérieurement.

La santé des Mafatais est au cœur de la mission avec des consultations dans les dispensaires et des séances à domicile.

S'est posée la question d'une mission assurée par les MK salariés du CHU pour assurer les rotations... ce qui soulève une problématique par rapport à la pénurie de professionnels de santé en milieu hospitalier.

Forte de la motivation exprimée par plusieurs masseurs-kinésithérapeutes libéraux, L'URPS MK Réunion Mayotte a confirmé son souhait d'une Convention de partenariat entre l'URMK et les autorités de santé.

A cet effet, le Docteur Servane DIBERNARDO devait contacter la Direction des soins afin d'étudier la possibilité de créer « un 0,1 ETP ou 0,2 ETP ou 0,3 ETP » pour un poste de MK qui serait donc « salarié » du CHU dans le cadre de ce programme.

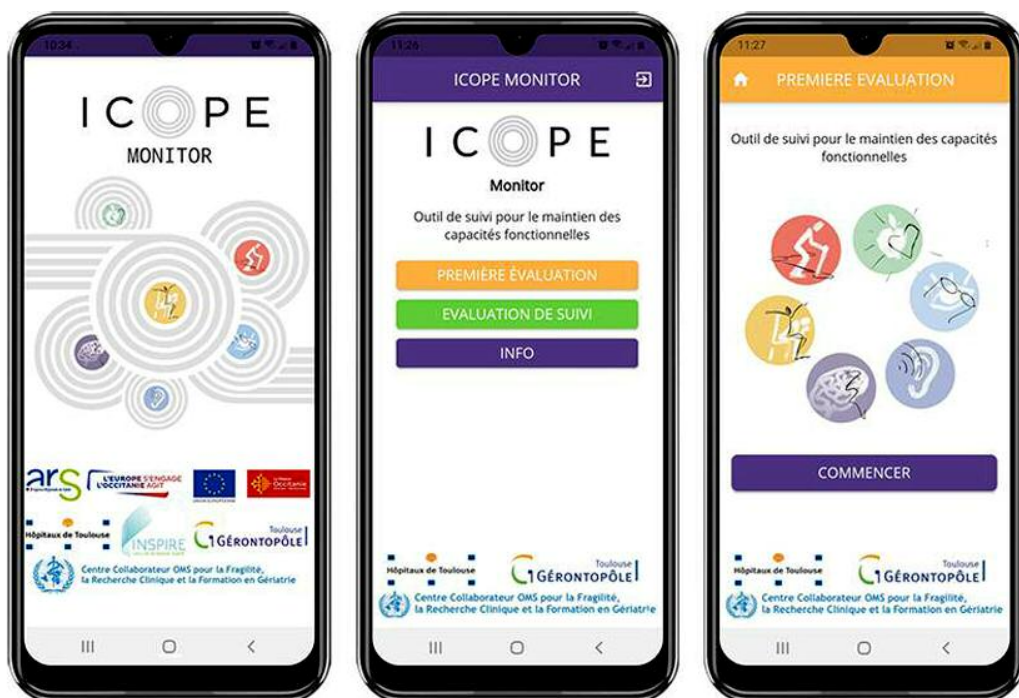
Les clauses et conditions de cet exercice mixte restant à étudier.

- Ce poste consisterait à effectuer 5 heures de consultations les lundis de 8 h 30 à 13 h 30
- Si besoin, une visio le mercredi en présence de l'infirmier afin de pouvoir vérifier la bonne compréhension des consignes.

ICOPE

Dépistage du déclin des capacités intrinsèques des seniors

L'Union Régionale des Masseurs Kinésithérapeutes de La Réunion et Mayotte a soutenu activement le programme ICOPE de l'OMS dans le cadre d'une dynamique nationale impulsée par la quasi-totalité des URPS MK.



L'évaluation précoce des fragilités des seniors et leur prise en charge en soins primaires, permettront aux seniors de vieillir en bonne santé.

Là est un rôle fondamental du Masseur-Kinésithérapeute, au plus près de ses patients âgés, notamment à leur domicile, pour les y maintenir le plus longtemps possible.

Les URPS MK ont été sollicitées, fin 2021 pour participer au programme expérimental ICOPE, mis en place par le GÉrontopôle du CHU de Toulouse avec pour objectif d'évaluer 200 000 seniors sur 5 ans, pour dépister leurs fragilités.

Créé par l'OMS, le programme ICOPE est un outil de prévention du déclin des capacités intrinsèques des personnes âgées de 60 ans et plus, déterminant dans le maintien de l'autonomie des seniors, à savoir : Locomotion, vitalité, cognition, vision et santé psychique.

L'URPS MK Réunion et Mayotte a relevé le Défi avec pour objectif 500 évaluations pour notre Territoire, sur une période de 2 mois.

L'URPS MK OI, a engagé sa trésorerie propre, à hauteur de 9 000 €, afin de financer ce projet expérimental de prévention.

L'URPS MK OI fut la seule représentation ultramarine participant à l'expérimentation.

Grâce à notre action et à la mobilisation des Masseurs Kinésithérapeutes de La Réunion et de Mayotte, nous avons classé La Réunion à la 2^e place du classement national par département et à la 5^e place du classement national parmi toutes les régions françaises (Métropole et Outre-mer).

La Réunion
2^e place
par département

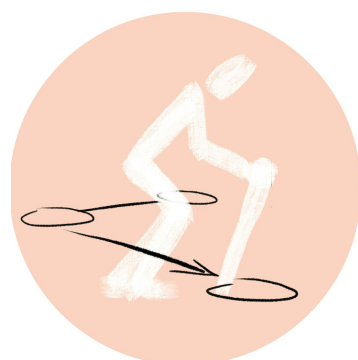
La Réunion
5^e place
par région

Mayotte
37^e place
par département

Mention spéciale à
★ Raphael BERTELOT ★

Seul MK de Mayotte inscrit qui a placé l'un des plus petits départements de France devant de nombreux autres !

Valoriser la place du kinésithérapeute en prévention



Mobilité
Capacités locomotrices

Test du lever de chaise



- Lancer le Chrono sur l'appli. ICOPE Monitor
- Réaliser 5 lever de chaise, bras croisés sur le thorax
- Indiquer le temps réalisé

Critère ok < 14 secondes



Réseau Prévention Santé Seniors



Prévention des chutes
Expertise Equilib'âge

DES KINÉSITHÉRAPEUTES AU SERVICE DE LA PRÉVENTION
FB : Gramoun OI - Tél. : 06 92 09 99 77

EDUCATION - FORMATION



Réseau de Cancérologie de la Région Réunion/Mayotte

Formation

Prévention et détection des patients à risque de cancers cutanés.

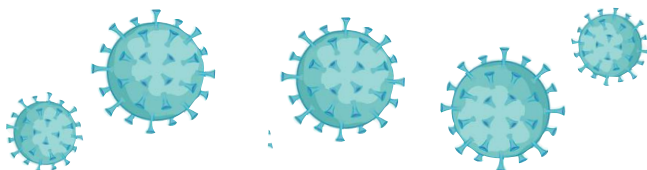
Formation en partenariat avec le Dispositif Spécifique Régional du Cancer - ONCORUN Réunion Mayotte, dans l'amphithéâtre de L'iFMK à Saint-Pierre.



Accompagnement et promotion

Soutien à l'élaboration du dispositif local d'Education Thérapeutique des Patients réunionnais diabétiques.

- Création de l'Atelier ETP Sport Diabète
- Formation de kinésithérapeutes libéraux
Animateurs d'ETP



Réhabilitation respiratoire Post Covid

Formation DPC RR Post Covid

Formation des Masseurs Kinésithérapeutes libéraux à la prise en charge des patients en Réhabilitation Respiratoire **Post Covid** et **Covid Long**



Santé prévention BPCO
et Maladies respiratoires

ETP Respi en libéral

Projet de développement de l'ETP respiratoire initiale et de renforcement en cabinet libéral porté par l'association Respirun.

PRIX DE L'URPS MK

Meilleurs Mémoires étudiants de l'IFMK Réunion

Chaque année, l'URPS MK OI récompense les Meilleurs Mémoires étudiants de la promotion de l'IFMK Réunion, ainsi que l'étudiant ayant eu la meilleure progression du second cycle.

Pour cette Promotion 2022, 4 étudiants ont reçu les Prix décernés par l'URPS MK OI.

Trois jeunes femmes se sont particulièrement distinguées avec d'excellents mémoires et moyennes générales. [Lire l'article](#)



Félicitations aux lauréats

Émilie TESSANE

1^{er} Prix du Meilleur Mémoire 2022 avec **19/20**
Meilleure note toutes promotions confondues !

Cécile HERBLAY

2^e Prix du Meilleur Mémoire 2022 avec **18/20**
1^{er} Prix Meilleure Moyenne générale 15,45/20

Shaila SATSOU

3^e Prix du Meilleur Mémoire 2022 avec **17,5/20**
3^e Prix Meilleure Moyenne générale 14,93 /20

Sébastien DAMOUR

Meilleur Progression dans le 2^e cycle
avec + 2 point de moyenne générale

28/09
29/09
30/09
2022

URPS
MK
OI

CONGRÈS

Masseurs Kinésithérapeutes

ILE DE LA RÉUNION
SAINT-GILLES LES BAINS

www.urmkoi.fr

URPS
MASSEURS - KINESITHERAPEUTES
OCEAN INDEN

Rééducation
Réhabilitation
Prévention
Renforcement
Mouvement
Massage
Technique
Traitement
Prescription
Education

[Voir le programme](#)

[Consulter le Référentiel](#)

10
Thèmes

Animateurs

Associations

Intervenants

Institutions

Invités

Organisateurs

Participants

Unions Régionales

Enseignants APA

Formateurs

Infirmiers (ières)

Kinésithé-
rapeutes

Médecins

Podologues

Sages-femmes

Etudiants IFMK

11
Assos

3
Ateliers

60
Sujets

870
Pages

52
Vidéos

3 jours
300
Congressistes

1 Village associatif

CONGRÈS KINÉS 2022



Ce fut un plaisir doublé d'un honneur que d'avoir pu, de concert, œuvrer pour valoriser la Masso-Kinésithérapie de nos deux régions.

Décuplés du bonheur de revoir et saluer nombre d'anciens élus, de l'URPS MK OI, très actifs au sein d'associations, d'institutions, faisant elles aussi la promotion de notre savoir-faire.

Avec au cœur de nos préoccupations, nos patients, des premiers jours de la vie au dernier souffle; que les thèmes présentés ont mis en exergue quant à leurs prises en charge.

Notre Congrès, sur 3 jours était ambitieux et fut une réussite grâce à tous.

Que de thèmes abordés, que de présentations de hautes tenues, que de tables rondes de qualité, que de belles personnes micro en main comme auditeurs, que d'authenticité, que de professionnalisme.

Que dire encore de nos rencontres, échanges interprofessionnels, intergénérationnels, des ateliers ou de l'engagement associatif de nombre d'entre vous autour d'ambitions communes : Prévenir, soigner, co-construire notre avenir.

Bref, revigorants furent ces 3 jours intenses, énergivores à bon escient, où le sérieux n'a en rien empêché la légèreté, la franche rigolade. Être sérieux sans se prendre au sérieux.

Ainsi nous avons mis en l'air, durant ces 3 jours denses, la Masso Kinésithérapie Péi.

Cette Masso Kinésithérapie qui sera portée plus haut encore par ces jeunes, comme par les moins jeunes, présents durant ces 3 jours... Dont ces étudiant(e)s de l'IFMK de Saint-Pierre, mis à l'ouvrage, car nous avons su établir avec sa Direction et ses enseignants, un partenariat de qualité.

E. WAGNER - Président

M.-C. PARODI - Secrétaire

J. LIPOVAC - Trésorier

LE CONGRÈS EN IMAGES

Côté « Conférences »



Vos élus URPS MK Réunion Mayotte



Côté « Village associatif »



Côté « Ateliers »



RÉÉDUCA - RENCONTRE INTER URPS

Le Salon Rééduca rassemble le réseau professionnel des Masseurs-Kinésithérapeutes ainsi que les prestataires de services. L'occasion de découvrir les nouvelles technologies utilisées en masso-kinésithérapie, nouveaux équipements, innovations et outils dédiés aux Kinésithérapeutes ainsi que l'offre de formation.



Pour la première fois, l'Union Régionale des Masseurs Kinésithérapeutes Réunion Mayotte était présente au Salon Rééduca 2022 à Paris, sur le stand dédié aux URPS MK de Métropole et d'Outre Mer.

Il va sans dire que les départements ultramarins sont défavorisés pour assister à ce type d'évènement en raison du coût du déplacement... Nous nous sommes donnés, cette année, les moyens d'y être !

Deux élus se sont envolés pour la Métropole, Mathieu DEMACHY, notre Vice Président ainsi que notre Trésorier Julien LIPOVAC. Nous étions la seule représentation ultramarine.



Rencontre Inter URPS

Enfin, notre URPS MK de l'Océan Indien a participé à une réunion inter Unions Régionales MK de France et d'Outre Mer afin de débattre des actions menées par chaque URPS sur le terrain et évoquer des projets communs.

Masseurs-Kinésithérapeutes d'Outre-Mer



2 Régions
2 ARS
2 Dépt.



Outre-Mer
Réunion
Mayotte



2022 riche en projets et réalisations

Congrès Kinés Réunion

ICOPE Défi Kinés STEP1

Annuaire MK 974-976

PRS 2023 - 2033

Zonage Réunion Mayotte

Prix Mémoires étudiants



www.urmkoi.fr



DÉJEUNER PROFESSIONNEL À L'ARS

**Madame Agnès FIRMIN LE BODO, Ministre déléguée,
chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé,
rencontre les Unions Régionales des Professionnels de Santé**



Nous étions conviés par l'ARS pour un déjeuner professionnel avec Madame la Ministre Agnès FIRMIN LE BODO, Monsieur le Préfet de La Réunion Jérôme FILIPPINI ainsi que les Présidents des URPS régionales. Julien LIPOVAC représentait l'Union Régionale Masseurs-Kinésithérapeutes.

Malgré un programme fort chargé, Madame la Ministre nous a assuré qu'il n'y avait pas « *de sujets tabous* » et les 9 URPS présentes ont pu s'exprimer.

Attractivité de Mayotte

Concernant « l'attractivité » de Mayotte, nous n'avons pu qu'abonder le long descriptif, que l'URPS IDE a fait, d'une situation de plus en plus impossible pour les Professionnels de Santé libéraux qui, nombreux, quittent l'île pour des lieux d'exercice (dont la Réunion) plus sereins, laissant la population en déshérence.

La donne est entre les mains de l'État dont on mesure chaque jour les entraves, les limites et dont on peut légitimement se poser la question des suites...

Négociations conventionnelles

Concernant la question d'actualité - négociations conventionnelles en cours - sur le zonage et notre demande de dérogation pour La Réunion » (prise en compte de la notion plus appropriée à notre réalité de terrain de grands quartiers et non pas de cantons et de pseudo-cantons) : Bien entendue par la ministre, ce d'autant que le Dr Martine SERVAT, Directrice de l'Animation Territoriale et des Parcours de Santé de l'ARS l'a appuyé rappelant à Madame FIRMIN LE BODO que les médecins l'ont eux obtenu !

A suivre donc. Nous allons par conséquent, de ce pas, informer nos négociateurs nationaux, déjà avisés, de cette information du jour.

Masseurs Kinésithérapeutes suspendus

Concernant les Masseurs Kinésithérapeutes suspendus car non vaccinés : nous n'avons rien appris de l'ARS, ni de la ministre... « *la loi est la loi* », certes ! ... si ce n'est en off par la CGSS (*qui ne peut rien nous communiquer sans l'aval de l'ARS*) que 64 MK libéraux étaient concernés. Soit 4 % de notre population professionnelle.

Certains diront : « *que 4 %* » !

Nous disons, nous, que 4 % n'est pas quantité négligeable... car dans le cadre des prérogatives qui sont les nôtres, pour ce qui en est de notre rôle en Santé Publique et en Offre de Soins, nous devons savoir ce qui en est du suivi des patients de ces MK, de la continuité des soins, mais également, pour ce qui en est du zonage (*pour lequel nous sommes consultatifs, mais aussi partenaires et force de propositions*) connaître l'éventuelle ouverture de postes, libres (?) si ces MK sont en zones sur-dotées.

Par conséquent, par voie légale, nous allons reformuler notre question à l'ARS d'obtenir ces informations.

Mailing liste des Masseurs Kinésithérapeutes

Concernant l'obtention par l'URPS des emails, de nos confrères Kinésithérapeutes, à l'instar de l'Ordre, lui chargé de mission de délégation de Service Public et qui, de ce fait, est le seul à les détenir, nous avons réitéré notre demande auprès de Madame la Ministre.

Madame FIRMIN LE BODO en a pris la mesure (*la prise en compte ?*) - d'avoir également à notre disposition la mailing liste de la profession à la Réunion et à Mayotte, afin de pouvoir contacter nos confrères, dans le cadre exclusif de nos missions. A suivre également... Nous allons enfoncer et enfoncer encore le clou !

CPTS et MSP

En marge, nous avons pu exprimer notre analyse dubitative quant au rouleau compresseur des CPTS et MSP - à nos yeux machines à broyer de la Santé Libérale, sauf dans des cas particuliers, ne correspondant pas à ce qui se déploie et va l'être plus encore (on nous a dit « *rendez-vous dans 10 ans* » !)

Pour une promotion et montée en puissance des coordinations de proximité correspondant beaucoup plus à notre réalité quotidienne d'acteurs de Santé de terrain, les ESP (*Équipes de Soins Primaires*) et notamment les ESCAP, *Équipes de Soins Coordinées Autour du Patient*. Nous ne cesserons de batailler pour cela !

Enfin, et en conclusion :

Les URPS nous ont félicité pour notre capacité à avoir organisé un Congrès de haute tenue sur 3 jours (les 28, 29 et 30 septembre) et leur souhait, selon notre proposition, d'organiser, ensemble, l'an prochain, un Congrès sur une journée avec un sujet transversal pour une prise en charge pluridisciplinaire.



E. WAGNER - Président

M.-C. PARODI - Secrétaire

J. LIPOVAC - Trésorier

TRAVAUX PRÉPARATOIRES

PRS3 RÉUNION ET MAYOTTE



Dans le cadre des Travaux préparatoires pour le Projet de Santé de La Réunion 2023-2033, les élus de l'Union Régionale des Masseurs-Kinésithérapeutes ont étudié les évaluations des quatre premières années et participé aux différentes réunions organisées par l'ARS Réunion.

L'adoption d'un nouveau PRS pour La Réunion implique l'adoption de trois documents :

- Cadre d'Orientations Stratégique (2023-2033)
- Schéma Régional de Santé (2023-2028)
- Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins des plus démunis (2023-2028)

Fin septembre, nous avons répondu à la consultation publique et transmis nos propositions pour chacune des différentes thématiques.



PROJET DE DÉVELOPPEMENT

Annuaire MKDE Réunion Mayotte

Nous y pensions depuis longtemps... pour répondre à une problématique régulièrement soulevée par nos confrères kinésithérapeutes et autres professionnels de santé, pour la coordination du parcours santé des patients. Ces derniers évoquant également leurs difficultés à trouver un thérapeute pour des champs de compétences spécifiques exerçant à proximité.

Les premières réunions de concertation de l'équipe URPS MK ont été suivies d'analyses, d'échanges avec différents partenaires du projet, dont juriste, développeur, ingénieur de l'Agence Numérique Santé et confrères des instances représentatives de notre profession.

Annuaire Kinés Réunion Mayotte

En cours de développement...

- Annuaire synchronisé ANS
- Recherche multi-critères
- Accessible PS et patients



Très investie dans ce projet, l'Union Régionale des Masseurs Kinésithérapeutes ultramarins de La Réunion et Mayotte s'est donné les moyens techniques et financiers pour mener à bien ce projet important dont le développement débutera début 2023.

MOIS SANS TABAC 2022

Action 2022 : le tabac c'est PAS tabou !



L'URPS MKOI a déployé, pour la première année, pendant la campagne nationale de marketing social MoisSansTabac avec l'opération « Le tabac c'est PAS tabou ! ».

Ce projet a pour objectif de briser le tabou persistant autour du tabagisme trop souvent banalisé et de démocratiser sa prise en charge, majoritairement occultée, en particulier auprès du public précaire.

Objectifs généraux

- Sensibiliser le grand public au sevrage tabagique
- Former des professionnels évoluant avec des publics précaires
- Accompagner des usagers vers un sevrage tabagique : conseil minimal, délivrance de TSN, orientation vers l'offre de soins en tabacologie

Formation de 7 h	23	Professionnels formés pour sensibiliser et accompagner les fumeurs vers les dispositifs de sevrage tabagique
Journée de sensibilisation Mairie de Saint Pierre	50	Personnes sensibilisées et informées (<i>Supports Mois-SansTabac, flyers, goodies</i>)
	6	Personnes ont bénéficié d'un entretien individuel avec un tabacologue
Atelier de sensibilisation des jeunes à la MIO	8	Jeunes du dispositif « ReeLife » de la MIO ont participé à l'atelier. Des orientations vers les structures de soins ont été faites par les professionnels de santé
Ateliers de sensibilisation à la Croix Rouge	10	Professionnels de la Croix Rouge ont participé à l'atelier. en vue d'intégrer le conseil minimal et la prise en charge tabagique et à leurs actions

HOSPITALISATION A DOMICILE

Convention de coopération entre les Masseurs Kinésithérapeutes et les associations régionales HAD

Courant novembre 2022, les élus de l'Union Régionales des Masseurs Kinésithérapeutes de La Réunion et Mayotte ont rencontré les Directions des deux principales structures associatives d'hospitalisation à domicile - HAD sur le Territoire, l'ASDR et l'ARAR.



Cette importante réunion avait pour objectif d'étudier ensemble la mise en place d'une Convention locale autour de 2 axes principaux :

- **la revalorisation des tarifs** pour les interventions des Masseurs Kinésithérapeutes portant sur l'acte médical, les indemnités de déplacement et majorations exceptionnelles.
- **l'harmonisation et la simplification des fiches d'intervention** ainsi que le règlement rapide de intervention
- **La réduction du temps de règlement** faisant suite à la transmission des fiches d'intervention.

Forts d'une volonté commune de travailler en étroite collaboration, nous avons sollicité des deux associations une analyse de la situation actuelle de l'activité de rééducation en HAS à La Réunion.

Une nouvelle rencontre de concertation pluriprofessionnelle a été actée pour le début d'année 2023.

L'année 2022 c'est achevée... nos missions et projets se poursuivent en 2023 avec la même mobilisation

En fin d'année Bruno NIVOIT, de la liste Alizé, à présenté sa démission

Nous le remercions pour son engagement à nos côtés
et lui souhaitons bonne route vers de nouvelles aventures professionnelles
au sein de l'IFMK Réunion

Nous aurons le plaisir d'accueillir en début d'année 2023,
un nouvel élu de la liste Alizé... Richard HOARAU
à qui nous souhaitons dès à présent la bienvenue



www.urmkoi.fr



contact@urmkoi.fr



[urpsmkoi](https://www.facebook.com/urpsmkoi)